

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 8 décembre à 20h00, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thierry PAPOT, Maire en exercice.

**Nombre de membres**

- En exercice : 18
- Présents : 15
- Votants : 16

**Date de la convocation** : 03/12/2021

**Date d'affichage** : 03/12/2021

**Présents** : Mesdames Jacqueline TARDIVEL, Elodie MARCHAND, Sabrina DOUAIRE, Aurélie POIRIER, Nathalie FUSELLIER, Floriane DUPUY, Béatrice CANONNE,  
Messieurs Manuel DA SILVA, Etienne MOREAU, Patrice NEAU, Christian PACORY, Jacky PASQUIER, Florent POIRIER, Robert PLU,

**Absents excusés** : Madame Bernadette VOUAUX, Monsieur Thierry GROSBOIS

**Absente, a donné pouvoir** : Madame Sandra RIQUIN à Monsieur Thierry PAPOT

Monsieur Christian PACORY est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR**

La séance s'ouvre par une intervention de Monsieur Pascal LAIGLE, relative au PNR (Parc Naturel Régional) : Il s'agit pour la commune de Vernantes de se préparer à son éventuelle entrée dans ce dispositif en 2023, qui constitue un label de territoire sur la qualité des paysages.

L'ambition de ce système est vaste, puisqu'il concerne la trame verte, la trame bleue, les actions en faveur de la biodiversité.

La question à se poser est de définir la valeur ajoutée que peut apporter le PNR dans ces domaines, sachant qu'il s'agit d'un organisme d'incitation, d'éducation à l'environnement, de recherche de financements pour des projets.

Monsieur Pascal LAIGLE évoque aussi la charte forestière, en précisant que la communauté d'agglomération se lance dans le projet.

Avec 27% de couverture forestière sur le territoire de l'agglomération, dont 40% sur Vernantes, ce document a une valeur incitative, mais c'est aussi un enjeu économique.

En effet, il faut retrouver une culture forestière, se projeter sur du long terme. La connaissance de son massif forestier permettra d'établir un plan de gestion, comme la plantation de certaines essences.

Le conseil municipal va réfléchir à l'opportunité d'adhérer au PNR, en créant éventuellement au préalable un groupe de travail sur ces thèmes qui entraînent de nombreuses interrogations : quelles seront les contraintes ? les freins ? le PNR peut-il intervenir sur la probable désertification des zones humides ?

## Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du conseil municipal

1 -

DESIGNATION	Pose d'étagères bureau mairie
ENTREPRISE	Didier MEME
PRIX HT	1 684.60€
PRIX TTC	2 021.52€

2 -

DESIGNATION	Travaux local des routards (pose d'une persienne)
ENTREPRISE	Didier MEME
PRIX HT	847.20€
PRIX TTC	931.92€

### DEL N°08-12/2021-01 Rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération

Chaque conseiller a été destinataire de ce document ; Monsieur le Maire en reprend les grandes lignes.

Monsieur Patrice NEAU fait remarquer que Vernantes semble être « le parent pauvre » au niveau économique.

Monsieur le Maire précise qu'actuellement 3 diagnostics VRD sont en cours concernant 3 demandes d'extension des zones artisanales, mais les études sont longues.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité prend acte du rapport d'activité de la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire.

### DEL N°08-12/2021-02 Tarifs publics 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve les tarifs publics 2022 désignés ci-après, étant entendu qu'un nouveau tarif est mis en place (case de columbarium pour une durée de 15 ans) :

Droit de place sur le marché du mercredi	2.50€
Droit de place sur le marché du dimanche	5.00€
Droit de place en dehors des jours de marché	7.00€
Droit de place pour le marchand d'huitres	5.00€ 9.00€
Droit de place pour les camions d'outillage Place du Champ de Foire	35.00€
Raccordement au réseau d'eaux pluviales	630.00€
Coupure de route communale	105.00€
Concessions cimetièrè - 30 ans - 15 ans	110.00€ 65.00€
Cavernes - 30 ans - 15 ans	110.00€ 65.00€

Columbarium	
- 30 ans	505.00€
- 15 ans	330.00€
- Nouveau dépôt	52.00€
Dispersion de cendres	32.00€
Plaque jardin du souvenir	32.00€
Capture animaux errants	60.00€
Pension chenil	6.00€/j
Traversée du centre par les convois exceptionnels	
- Sans démontage, avec interdiction de stationnement	2 620.00€
- Avec démontage et interdiction de stationnement	5 240.00€

Les tarifs de la salle des Fêtes pour l'année 2023 seront votés lors d'une prochaine réunion du conseil, Madame Nathalie FUSELLIER demandant une réunion préalable de la commission dédiée.

#### **DEL N°08-12/2021-03 Adoption de la nouvelle nomenclature comptable M57 applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2022**

Monsieur le Maire explique les différents changements qui vont entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022, en remplacement de la M14.

Il sera notamment possible de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, hormis en matière de dépenses du personnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **DEL N°08-12/2021-04 Décisions modificatives budgétaires (clôture bilan)**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve les décisions modificatives suivantes :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Cpte 6411 frais de personnel		900.00€
Cpte 64731 allocations chômage versées directement		2 300.00€
Cpte 022 dépenses imprévues de fonctionnement	3 200.00€	
Cpte 2111 achat de terrains		4 007.00€
Cpte 2041582 subvention d'équipement		440.00€
Cpte 020 : dépenses imprévues investissement	4 447.00€	

#### **DEL N°08-12/2021-05 Délibération modificative relative à la cession de voirie communale au profit de la société ARISTEE**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve la modification de la délibération relative à la cession de voirie communale au profit de la société ARISTEE, à savoir ajouter « au profit de la société ARISTEE OU TOUTE SOCIETE DE CREDIT BAILLEUR QUI S'Y SUBSTITUERAIT »

#### **DEL N°08-12/2021-06 Modification de la composition de commissions municipales**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve les modifications suivantes :

- Commission Bâtiments communaux, voirie : ajout de Madame Béatrice CANONNE dans espaces verts ; Monsieur Jacky PASQUIER dans routes et chemins
- Commission communication, culture et organisation communale : ajout de Monsieur Robert PLU pour la salle des Fêtes
- Commission Affaires scolaires et jeunesse : ajout de Madame Bernadette VOUAUX en remplacement de Madame Béatrice CANONNE

Par ailleurs, la mise en place d'une commission aménagement de voirie est actée, composée de Mesdames Béatrice CANONNE, Elodie MARCHAND, Messieurs Manuel DA SILVA, Jacky PASQUIER, Etienne MOREAU, Robert PLU, Thierry GROSBOIS.

Monsieur Patrice NEAU souhaite que le conseil reçoive les comptes-rendus des réunions des commissions ; Monsieur Christian PACORY ajoute, qu'en dehors des réunions d'adjoints, il est important pour les conseillers d'avoir un retour sur les dossiers étudiés par les commissions municipales.

#### **DEL N° 08-12/2021-07 Cession d'une portion du domaine public square des Erables**

Monsieur le Maire explique qu'un propriétaire square des Erables souhaite acquérir une portion du domaine public, d'une superficie d'environ 75 m<sup>2</sup>.

Les frais de bornage s'élèvent à environ 1200.00€ ; il faudra également réaliser une étude de sols, obligatoire pour toute vente d'une parcelle constructible.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le principe de la vente du terrain au prix de 8€ le m<sup>2</sup>,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tous les documents correspondants.

#### **DEL N° 08-12/2021-08 Recrutement d'un contractuel au service technique**

Il est proposé au conseil municipal le recrutement d'un contractuel au sein des espaces verts, pour surcroît d'activité (dans l'attente du recrutement d'un agent de maîtrise).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le recrutement d'un adjoint technique, pour un temps de travail de 35h par semaine et sur une durée de trois mois, du 9 décembre 2021 au 8 mars 2022,

Autorise Monsieur le Maire à inscrire les crédits correspondant au budget.

#### **DEL N° 08-12/2021-09 Projet de terrain multisports**

Monsieur le Maire et Madame Béatrice CANONNE expliquent au conseil le projet de terrain multisports en lieu et place de celui existant.

Il s'agirait d'aménager une structure avec une partie en gazon synthétique, et des équipements (panneaux basket, buts hand-ball, football ...) permettant de pratiquer plusieurs activités sportives.

La commission en charge du dossier a reçu 3 devis, variant de 62 000€ à 83 000€.

La commission d'appel d'offres se réunira prochainement pour les étudier ; sachant qu'en parallèle, des subventions peuvent être versées, entre 50 et 80% du coût total.

Monsieur Jacky PASQUIER trouve regrettable de refaire un équipement qui date de 2014.

Monsieur Florent POIRIER estime que ce qui a été fait à l'époque n'intéresse plus les enfants aujourd'hui ; Monsieur Etienne MOREAU fait remarquer que c'était en son temps une avancée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 1 voix contre (Monsieur Jacky PASQUIER) et 15 voix pour, approuve l'aménagement d'un terrain multisports,

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet, et à engager les demandes de subventions au taux maximum.

#### **INFORMATIONS**

- Vœux du Maire et autres manifestations  
Vœux, arbres de Noël, repas au restaurant scolaire, ces festivités sont annulées, en raison de la situation sanitaire.
- Campagne de dépistage à Vernantes  
110 personnes se sont présentées à la salle des Fêtes, 3 cas se sont révélés positifs.
- Panneau lumineux d'informations  
Un nouveau projet a été transmis pour avis à l'architecte des bâtiments de France.

Monsieur Florent POIRIER fait part de la demande de l'ESAT Moulin du Pin - VYV<sup>3</sup> de bénéficier d'un éclairage le soir, de la gendarmerie jusqu'à l'établissement.

Il évoque également la demande faite à l'association des routards de recueillir une femme en détresse, qui pose le problème de l'absence d'un logement d'urgence sur la commune.

- Monsieur le Maire fait part au conseil du projet de règlement local de publicité intercommunal actuellement étudié par la communauté d'agglomération.
- Il explique que désormais tous les lots du marché des maisons Champneuf ont été pourvus, et vont être étudiés lors d'une prochaine réunion de la commission d'appel d'offres.
- Dossier ARISTEE  
Les documents nécessaires sont rassemblés ; la déclaration d'ouverture de chantier a été faite.
- Renouvellement matériel informatique  
Des devis sont attendus pour équiper le restaurant scolaire, la salle du conseil municipal (portable et vidéo projecteur), salle des Fêtes (vidéo projecteur).
- Monsieur Jacky PASQUIER souhaite recevoir un compte-rendu des travaux route de la Masseron ; en effet il n'a pas été prévenu de la reprise des travaux, qui a été perturbante pour la circulation.

En l'absence d'autres informations et questions, la séance est levée à 23h30.

Fait à Vernantes, le 14 décembre 2021

Le secrétaire de séance,

Le Maire,



Thierry PAPOT